

Réactualisation des connaissances de chauffeur de Taxi

2 jours – 14 heures

OBJECTIFS ET COMPÉTENCES VISÉES

Permettre aux professionnels la mise à jour des connaissances essentielles pour la pratique de conducteur de taxi.

PROGRAMME

Transports autres que taxi

Les transports sur commande préalable :

• LOTI – VGR et AUTRES :

Rappel de la réglementation

-TRANSPORT ASSIS PROFESSIONNALISÉ :

Convention locale,

Rappel de la télétransmission,

-TRANSPORT À LA DEMANDE :

Appel d'offres,

Marchés locaux,

Sécurité Routière

• Mise à niveau du code de la route

• Mise à niveau de la spécificité taxi

Mise à niveau PSC1

Réglementation

• Mise à niveau de la réglementation

• Rappel des obligations sociales et fiscales

Commercialisation Accueil

MATÉRIEL ET MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Formation en présentiel
- Vidéo projecteur, paperboard
- Modalités pédagogiques : mises en situation – projection des éléments sur écran

FORMATEUR

CER Franck MEALET, organisme agréé à la formation Taxi.

Pour plus d'information sur le profil des formateurs, contacter le Pôle Formation Continue

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Evaluation des acquis par le formateur (tour de table et mise en situation)

Evaluation de satisfaction

ACCESSIBILITÉ

Locaux accessibles aux personnes en situation de handicap.

Le service formation vous orientera si nécessaire vers le référent handicap dédié afin d'envisager vos éventuels besoins spécifiques : Convention régionale avec Agefiph / pour plus d'informations voir le contact formation.

Mise à jour le 07 février 2023

LES +

- Exercices pratiques
- Taux de satisfaction formation : [détail sur le site internet](#)
- Échanges avec les autres artisans stagiaires

PUBLIC

- Chef d'entreprise
- Conjoint
- Salarié

PRÉREQUIS

Être titulaire de la carte professionnelle de chauffeur de taxi

LIEU / DATES / HORAIRES

Date et lieu : [voir site internet](#)

Horaire : de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h

TARIF

320 € nets de taxe

Prise en charge possible selon votre statut (artisan, salarié, conjoint).

DÉLAI D'ACCÈS

Si le seuil de 6 stagiaires est atteint
Inscription possible jusqu'à 3 jours de la date de session/entrée permanente

CONTACT

Service formation

Village d'entreprises

14 avenue du Garric

15000 AURILLAC

04 71 45 65 00

serviceformation.cantal@cma-auvergnerrhonealpes.fr

Siret : 130 027 956 00015

Enregistré sous le numéro 84691788769. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.